



CLUB MODELISME AUTO DE TOMBLAINE
3 Avenue de la Paix 54510 TOMBLAINE

FICHE D'INSCRIPTION 2021

N° de licence FVRC _____ Nationalité _____
NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ____ / ____ / ____ Adresse mail : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Profession : _____ Échelle(s) pratiquée(s) : _____

Cotisation licences (assurance de base comprise) **licence jeune (né après le 01/01/2005)**
Du 01 Janvier 2021 au 31 Décembre 2021

Une remise fédérale sur le montant des licences 2021. Les pilotes licenciés en 2020 bénéficieront d'une remise de 6€ pour toute prise de licence effectuée avant le 1er mars 2021. Toute licence prise ou modifiée après cette date ne pourra bénéficier de cette offre.

TYPE DE LICENCE	LOISIR Jeune	LIGUE-NATIONALE Jeune	Accompagnateur
LICENCE FVRC	24€00 – 6.00€	27€00 – 6.00€	17€00 – 6.00€
COTISATION CLUB	26€00	26€00	10€00
TOTAL :	50€ 00	53€ 00	27€ 00

TYPE DE LICENCE	LOISIR	LIGUE	NATIONALE
LICENCE FVRC	24€00 – 6.00€	41€00 – 6.00€	58€00 – 6.00€
COTISATION CLUB	46€00	46€00	46€00
TOTAL :	70€ 00	87€ 00	104€ 00

Licence **International 45€** (à ajouter à une licence **National** ou **Ligue**, Jeune ou Adulte)
OPTION ASSURANCE IA SPORT + plus 12 € quelque soit le type de licence

NB : En cas d'inscription de deux ou plusieurs membres d'une même famille vivant sous le même toit, l'inscription la plus élevée est due à 100%, les inscriptions suivantes sont réduites de 30€ pour les adultes et de 16€ pour les jeunes de moins de 16 ans. (sauf sur la licence accompagnateur)

Dans tous les cas, une licence par personne est obligatoire pour pouvoir accéder à la piste.

***Les Licences seront dématérialisée et vous pourrez l'imprimer (et la plastifier) si vous le souhaitez.
Si vous voulez l'ancien système, il faudra ajouter 3 €.***

Horaires des pistes du site Léo Lagrange (modèles à moteur thermique) :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : **de 16h30 à 18h00**
- Samedi, dimanche et jours fériés : **de 13h30 à 17h00**

Horaires des pistes du site Léo Lagrange (modèles à moteur électrique) :

- Tous les jours : **de 12h00 à 18h00**

Tout adhérent est dans l'obligation de ramasser ses déchets (papiers, bidons d'essence, mégots de cigarette. Toute personne ne respectant pas les horaires et les consignes sera exclue du CMAT

Pour tout adhérent, **15 heures par an** seront demandées pour participer à la vie associative du club et de la commune, en fonction de ses possibilités.

Les statuts du Club sont téléchargeables sur le site du club (www.rc-cmat.fr)

Pour toute **adhésion au CMAT d'un habitant ou habitante de Tomblaine, une réduction de 10€** sera effectuée sur sa cotisation annuelle

Veillez envoyer votre chèque à :

M NEUSIUS JEAN-CHARLES, 15 RUE PRINCIPALE, 57420 COIN LES CUVRY

Votre commande sera traitée à réception de votre règlement.

J'ai pris connaissance du fonctionnement du club, et je suis d'accord pour participer à la vie du club.

Signature (avec la mention lu et approuvé)